

DEESARH - Présentation

Objectifs

Le **DEESARH** est un diplôme européen de deuxième cycle, **niveau BAC+3**, spécialisé en **gestion des ressources humaines**. Le **DEESARH** est un diplôme délivré par la FEDE (Fédération Européenne des Ecoles) et reconnu par un grand nombre d'entreprises dans l'Union Européenne.

Il fait suite à 2 années d'études après le BAC (diplôme BAC + 2 validé) qui correspondent à **120 ECTS** (European Credit Transfert System). Le **DEESARH** délivre 60 ECTS supplémentaires. Ces **180 ECTS** accumulés permettent de poursuivre en Master Européen.

La gestion des ressources humaines est indispensable et toutes les entreprises, quels que soient leurs statuts et/ou leur secteur d'activité, ont une activité liée aux ressources humaines.

La gestion des Ressources Humaines recouvre de nombreux domaines, notamment **la formation, la paie, les relations internes et sociales**, la mise en place des nouvelles lois sociales comme les 35 heures et la RTT (réduction du temps de travail). **Pour travailler dans ces services, il faut donc avoir des connaissances juridiques, comptables et financières et avoir un sens relationnel développé.**

L'assistant Ressources Humaines seconde le responsable du personnel de son entreprise (ou son responsable hiérarchique). Il assure les fonctions administratives de la gestion des ressources humaines. Il doit donc être compétent sur les différents domaines couverts par les ressources humaines.

Que ce soit dans une société multinationale ou dans une PME/PMI, le **DEESARH** destine les candidats à occuper notamment les postes suivants :

- ★ Responsable Formation
- ★ Technicien en gestion du personnel
- ★ Chargé de recrutement en cabinet ou en entreprise
- ★ Assistant du Directeur en Ressources Humaines
- ★ Adjoint au Chef de projet en Ressources Humaines

A la fin de leur cursus, les étudiants sont professionnellement capables de gérer :

- ★ Le plan de formation d'une entreprise, La paie, les relations internes et sociales, la mise en place des nouvelles lois sociales et notamment la réforme de la formation professionnelle (DIF), les conflits en anticipant les éventuelles situations de crise, l'évolution des compétences du personnel de l'entreprise

Le **DEESARH** dispense des méthodes et des outils de compréhension du monde du travail, dans un contexte mondialisé. Il prend appui sur un socle de connaissances basées sur la culture et la citoyenneté européenne, la pratique d'au minimum 1 langue vivante, la pratique des TIC. La formation s'insère globalement dans une culture "entrepreneuriale" et un enseignement des ressources humaines.

Public

Etudiants ou salariés, titulaires d'un diplôme **BAC+2 validé**, souhaitant accroître leur employabilité par un apprentissage des pratiques professionnelles, en se positionnant dans le nouveau cadre international des diplômes structurés en 3 niveaux : BAC+3, BAC+5, BAC+8.

L'admission à IMT se fait après examen du dossier scolaire et entretien individuel avec le Responsable formation du DEESARH. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet

La formation s'effectue soit

- **En alternance (contrat ou période de professionnalisation)**, 2 jours de cours par semaine (jeudi et vendredi) d'octobre à mai pour environ 430 heures de cours.
- **Dans le cadre d'une convention de formation longue durée** (salaire au minimum à 30% du SMIC) et formation à la charge de l'élève
- **Dans le cadre d'un FONGECIF ou formation initiale payante** à la charge de l'élève (8 mensualités de 400 euros)

Contenu de l'enseignement

Le **DEESARH** se prépare en 1 an.

Les examens sont composés d'épreuves (Unités capitalisables) regroupés en 3 domaines appelés unités d'enseignement (UE) :

- ★ UE de Culture et de Citoyenneté Européenne
- ★ UE de Langue Vivante Européenne
- ★ UE de Techniques Professionnelles

MATIERES ENSEIGNEES

Matières générales : 200 heures

Les institutions et le droit communautaire
 Histoire et géographie de l'Europe
 Les enjeux de l'Union Européenne
 Langue vivante européenne 1
 Technologies de l'information et de la communication
 Langue vivante européenne 2 (en option)

Matière Professionnelles : 230 heures

Administration du personnel
 Communication interne et Ressources Humaines
 Le Droit du Travail (contrat de travail, congés, droit disciplinaire)
 Evaluation du personnel
 La formation (construction du plan, budgétisation, gestion administrative du plan)
 La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
 Le recrutement
 La paie et la politique de rémunération

Examen

L'obtention du diplôme nécessite une moyenne générale de 10/20 en n'ayant pas une note inférieure à 6 à une Unité d'Enseignement (A, B ou D).

EPREUVE

	Nombre d'heures	Forme	ECTS	Durée
UCA1 - Histoire et géographie de l'Europe	30	QCM	6 crédits ECTS	20 min
UCA2 - Les institutions et le droit communautaire	35	QCM	6 crédits ECTS	20 min
UCA3 - Les grands enjeux de l'Union Européenne	20	Etude et discussion	6 crédits ECTS	3 h
UCB3 - Langue vivante européenne	75	Ecrit et Oral	12 crédits ECTS	60 + 45 min
UCD3 - Techniques professionnelles				
UCD31 - Epreuve professionnelle écrite (à partir d'un cas concret, conçu à l'aide de données réelles, le candidat doit analyser des situations et résoudre des problèmes liés à la gestion des ressources humaines)	200	Etude de cas	15 crédits ECTS	6 h
UCD32 - Epreuve professionnelle de soutenance (elle doit permettre de valider les capacités du candidat à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury)	30	Mémoire avec soutenance	15 crédits ECTS	30 min
Informatique Technologie de l'information	40	Non	Non	Non
UCB3 Option Langue vivante européenne 2		Ecrit et oral	6 crédits ECTS	60 + 45 min